

Politique Sécurité Santé Sécurité au Travail de LISEA

Bordeaux, le 29 avril 2021

LISEA acteur majeur dans le transport ferroviaire sur l'axe Paris-Bordeaux engage une démarche de gestion d'un système de management de la santé – sécurité. A ce titre, la Direction et le Comité de Direction, soucieux des conditions de travail et des risques encourus a inscrit la démarche sécurité comme un axe majeur de la stratégie de développement de son Système de Management.

Par cette décision, la direction de LISEA s'engage à :

- Se conformer au minimum à la réglementation en vigueur en matière de Sécurité au Travail, ainsi qu'aux autres exigences applicables émises par un organisme de la profession.
- Améliorer continuellement les conditions d'hygiène et de sécurité dans ses bureaux ainsi que lors des déplacements.
- Fixer des objectifs mesurables de réduction des risques et de diminution du nombre d'accident du travail.
- Suivre les indicateurs permettant d'évaluer et d'améliorer de façon continue la performance de nos processus et ceux de nos prestataires
- Assurer de la bonne connaissance et compréhension de cette politique à tous les niveaux de l'entreprise.
- Impliquer l'ensemble du personnel, le consulter et lui donner les formations correspondantes.
- S'assurer du bon respect des engagements Sécurité Santé au Travail de MESEA et des autres prestataires de SEA.
- Réviser régulièrement cette politique.

En tant que Président de LISEA, je veillerai à ce que les moyens humains et financiers, soient mis à disposition pour mettre en œuvre notre Politique et atteindre les objectifs.

Ces objectifs sécurité seront atteints et pérennisés avec l'implication de tous.

A handwritten signature in black ink, appearing to read "H. Le Caignec".

Hervé Le Caignec, Président